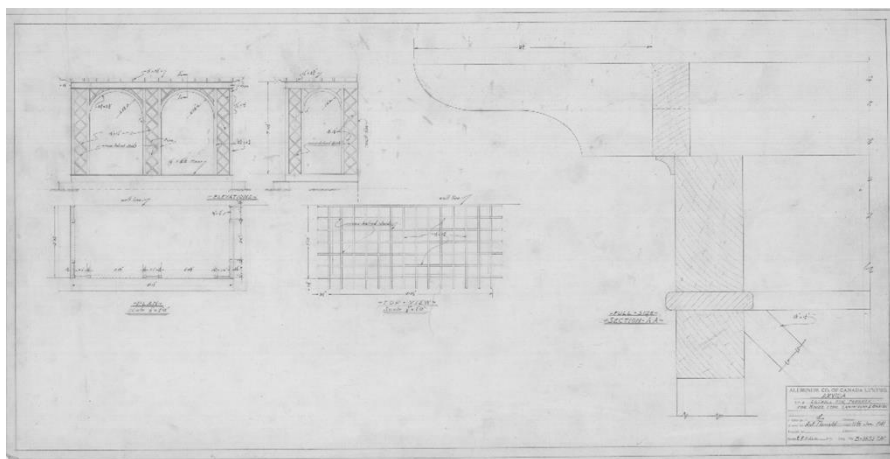


Aménagements paysagers

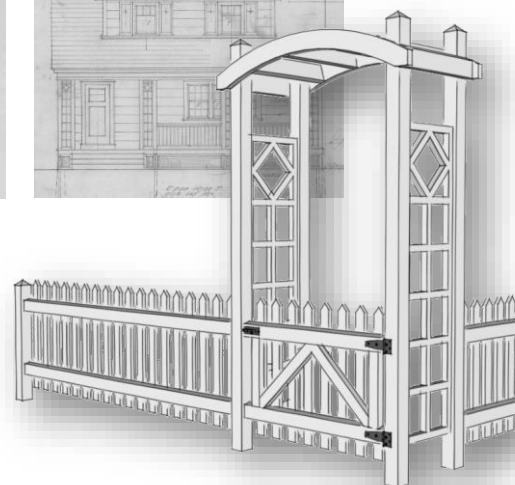
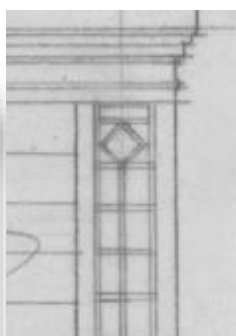
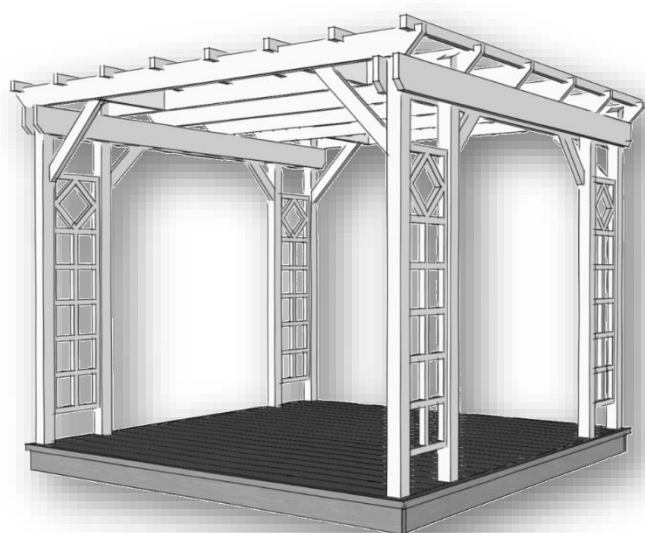


Dans sa conception originale, le développement pavillonnaire de la cité ouvrière d'Arvida laisse beaucoup d'espace aux zones végétalisées. Les autorités en charge de la gestion urbanistique de la cité donnent le ton dès 1927 par une vaste campagne de plantation d'arbres d'encadrement.

En plus de la plantation de ces arbres, majoritairement situés dans l'emprise municipale végétalisée, les aménagements de plantes de toutes sortes constituent une pratique de longue date sur la partie privée des terrains. Ces aménagements végétaux s'accompagnaient parfois d'éléments construits, comme des clôtures, des tonnelles et des pergolas. Ces constructions s'harmonisaient au cadre bâti, minimalement de manière chromatique, mais aussi parfois au plan des formes, lesquelles pouvaient s'inspirer d'éléments faisant partie du bâtiment principal, comme les éléments de menuiserie de ses saillies. Bien que des aménagements d'esprit contemporain puissent être autorisés en marge arrière, lorsqu'ils sont invisibles à partir de la voie publique, une conception plus en phase avec les caractéristiques propres au site patrimonial confère une plus grande valeur à la propriété et contribue de manière significative à accroître également la valeur de l'ensemble du site.



Plan des années 1940 illustrant un projet de pergola pour un jardin privé associé spécifiquement aux plans d'une maison de type D4.



Exemples de pergola et de tonnelle inspirées d'un détail ornemental de colonne composée, le tout assurant la cohérence d'intégration des nouveaux éléments.

Aménagements paysagers



Cette série de photographies de la fin des années 1940 évoque l'effort que mettent la cité d'Arvida et ses résidents aux aménagements des terrains depuis les origines de la ville. Avant même que les rues ne soient toutes pavées, les aménagements montraient déjà une belle maturité. Si les marges avant sont généralement destinées aux aménagements horticoles, d'autres endroits sont voués aux cultures vivrières. Jusqu'aux années 1960, l'aménagement de potagers est fréquent et répandu à Arvida. Notez la hauteur limitée des clôtures, permettant le dégagement des perspectives visuelles, l'intimité des parties arrière des terrains étant essentiellement conférée par les végétaux.

Pour de l'information concernant les espèces végétales traditionnellement mises en valeur à Arvida, consultez la fiche 18.



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P015



Société historique du Saguenay, Fonds Yvon Cousineau, D01, P18



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P037



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P048



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P032



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P055



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S06, P1501



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P054



Société historique du Saguenay, Fonds Alcan, S02, SS2, D01, P076

Quatre de ces photographies ont été prises dans le cadre de concours horticoles. Elles montrent des aménagements particulièrement touffus. De manière générale toutefois, les aménagements des marges avant restaient relativement sobres. Dans tous les cas cependant, la vue sur le cadre bâti est préservée, le choix d'espèces de faible hauteur étant priorisé.